

Inès Sfar

LDI, Université Paris XIII

L'équivalence prédicative : le cas d'une racine prédicative

Abstract

This article attempts to describe non-autonomous predicates in French according to the methodology of the LDI Laboratory. Starting from the idea that a predicate can have different forms (verb, adjective, noun, adverb, etc.) and that the description of this predicate should take into account these morphological variations, we have chosen the notion of predicative root which is presented as a factorization of all the linguistic properties (morphology, syntax and semantics) applied to all the uses of the predicates derived from the same root. The classification of these predicative roots is made on the basis of a predicative equivalence, defined by means of syntactical and semantic criteria.

Keywords

Predicate, equivalence, semantics, syntax, lexicon, morphology, predicative root, use.

Introduction

La méthodologie de la description intégrée élaborée au sein du laboratoire Lexiques, Dictionnaires, Informatique (LDI) a donné lieu à des descriptions fouillées et détaillées des prédicats du français (verbes, noms, adjektifs). Partant de ces descriptions, nous avons abouti à une notion qui fait intervenir tous les paramètres de la linguistique, à savoir la morphologie, le lexique, la syntaxe et la sémantique. La notion de racine prédicative met en place une opération de factorisation de ces propriétés communes à toutes les formes morphologiques d'un même prédicat. Cependant, toutes les unités lexicales ne se comportent pas de la même manière. Leur fonctionnement, ratta-

ché à des phrases élémentaires, définies à partir d'un prédicat et d'un schéma d'arguments, demeure tributaire des parties du discours auxquelles elles appartiennent. Leur classement se fait sur la base d'une double correspondance sémantique et syntaxique, s'y ajoute une parenté morphologique qui a un impact considérable sur les propriétés dégagées.

Cette étude a pour objectif de présenter la notion d'équivalence prédicative en tant que notion englobant les paramètres lexical, syntaxique et sémantique, mettant en place un faisceau de relations entre les différents emplois d'un même prédicat, indépendamment de sa forme morphologique. Pour ce faire, nous partirons de la notion d'équivalence telle qu'elle a été traitée en traduction et en sémantique pour avancer une définition de l'équivalence prédicative, suite à quoi, nous dégagerons les différents types d'équivalence prédicative et nous montrerons le lien étroit qui existe entre la notion d'emploi et celle d'équivalence. Nous focaliserons ensuite sur l'étude d'une racine prédicative selon les paramètres linguistiques mis en place telle que l'actualisation, les classes sémantiques et les catégories grammaticales.

1. Définir l'équivalence prédicative

Il est certes difficile de fixer l'origine de la notion d'équivalence, de par son appartenance à plusieurs domaines. En effet, il s'agit d'une notion mathématique et logique, qui, suite à un glissement de domaine d'application, fait son apparition en linguistique tout en maintenant cette relation de valeur égale qu'elle sous-entend. Toutefois, il s'avère peu évident de mesurer la portée de cette notion en linguistique, surtout qu'elle est en parfaite concurrence avec la notion d'équivalence dans le domaine de la traductologie.

1.1. L'équivalence en traduction

Dans la perspective traductologique, le terme « équivalence » désigne une relation symétrique entre des données pouvant être substituées l'une à l'autre sans entraîner de différence significative. Son application au domaine de la traduction interlinguale a donné lieu à plusieurs types d'équivalences. Aussi nombreux et controversés soient-ils, ces divers sous-ensembles d'équivalences finissent par se retrouver au niveau du concept. La divergence entre les théoriciens en traductologie est strictement terminologique puisqu'ils décrivent tous les mêmes types d'équivalences : linguistique, paradigmatique, stylistique, sémantique, formelle, référentielle, pragmatique, dynamique, fonction-

nelle, etc. Là où les traductologues sont le moins d'accord, c'est au niveau de l'objet ciblé à travers ce phénomène. S'agit-il d'une équivalence entre mots, phrases, parties de textes ou textes en entier ?

1.2. L'équivalence sémantique et lexicale

Dans le domaine de la linguistique, l'équivalence prend plusieurs formes. Elle peut être sémantique et désigner une similarité de sens. Elle peut être lexicale et véhiculer une relation logique qui « unit deux termes lorsqu'ils entraînent les mêmes effets ou lorsque le texte les définit comme de même nature, dotés de propriétés voisines, comparables ou identiques » (K. Fall, 1988 : 82–83, voir aussi : F. Gobert, éd., 2001 : 224–225). Elle peut également concerner les relations transformationnelles entre phrases.

Pour ce qui est de l'équivalence sémantique, Jakobson qui en parlait déjà en 1959, postulait qu'il n'y a pas d'équivalence complète entre les différentes langues et que même les synonymes d'un même code ne sont pas des synonymes parfaits ou complets (voir R. Jakobson, 2000 : 113–118).

En revanche, C. Fuchs dans ses travaux sur la paraphrase et sur les relations sémantiques entre phrases admet que le fait de « parler d'équivalence sémantique, c'est poser que les phrases en relation de paraphrase partagent, à un certain niveau, un même sémantisme de base, tout en se différenciant sémantiquement à d'autres niveaux : l'égalité entre ces phrases ne vaut que par rapport à cette propriété sémantique commune et "modulo" toutes les différences que, par ailleurs, on néglige » (1994 : 53).

Ce point de vue strictement sémantique gagne à être appliqué aux autres domaines de la linguistique afin de mesurer la portée de cette notion d'équivalence.

Notre point de départ étant le prédicat, ce dernier ne peut être défini que par une morphologie, un sens, et une syntaxe. Traiter de l'équivalence sous l'angle de la prédication nous oblige à tenir compte des trois paramètres linguistiques définitoires d'un prédicat.

1.3. L'équivalence prédicative

L'aboutissement à la notion de racine prédicative à la suite de la description des différentes formes morphologiques des prédicats du français en a fait une notion quasi-absolue dans ce sens où elle oppose, dans la langue, les unités qui présentent un isomorphisme entre morphologie et sémantique et celles qui ne le présentent pas. Le résultat est une sorte de typologie peu fiable, puisqu'elle ne prend pas en compte des paramètres comme :

- le schéma d'arguments,
- le sens,
- l'actualisation ou l'expression des catégories grammaticales comme le temps, l'aspect et la voix, etc., qui peut changer lors du passage d'une partie du discours à une autre,

et qui sont en réalité les critères définitoires d'une racine prédicative. Cette dernière a pour principe la mise en facteur des propriétés linguistiques fondamentales, mais les spécificités de chaque emploi et les transformations retenues au niveau de l'expression des catégories grammaticales rendent l'hypothèse de l'identité prédicative moins soutenable. Parler d'identité prédicative presuppose que cette notion soit valable pour tous les critères mentionnés ci-dessus. Ce qui n'est pas le cas des racines prédictives qui offrent un large spectre d'actualisation, de par leur appartenance à des parties du discours différentes.

D'où le recours à la notion d'équivalence prédicative, qui se présente comme un construit théorique résultant du traitement de ces prédicats. Il s'agit, selon les termes de S. Mejri¹, d'une « notion englobante qui pose une relation entre deux valeurs approximatives ou égales ». Elle repose sur l'idée d'une distinction entre une valeur prédicative partagée par les différentes formes d'un prédicat et une somme de divergences qui peuvent se situer à plusieurs niveaux. Elle permet de décrire la parenté prédicative entre les phrases tout en tenant en compte de l'existence de différences (syntaxiques et sémantiques) entre elles.

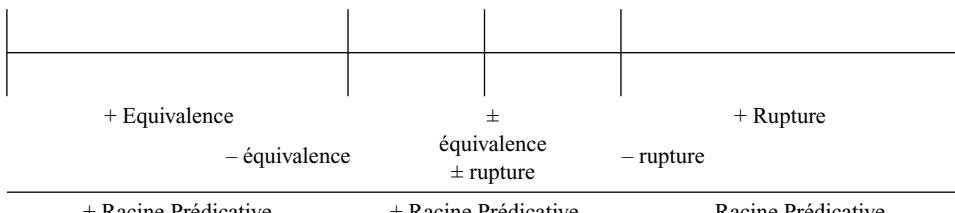
L'examen du phénomène des racines prédictives à la lumière de la notion d'équivalence prédicative permet de mieux cerner le problème grâce à des tests dont l'objectif n'est pas de distinguer les prédicats autonomes et les prédicats non autonomes, mais de mesurer le degré d'équivalence entre les différents emplois d'un prédicat à réalisation multilexical et ce en tenant compte à la fois des paramètres syntaxiques et sémantiques. Ce qui fait de la notion de racine prédicative une notion scalaire. Le croisement des tests syntaxiques et sémantiques permet d'une part, de repérer la gradation entre ce qu'on pourrait nommer racine prédicative et ce qui ne pourrait être identifié comme tel, d'autre part, de mieux cerner les points de ruptures significatives. Son aboutissement serait une sorte de continuum des racines prédictives qui va du plus équivalent au moins équivalent.

Ainsi, les cas de rupture totale rejettentraient tous les critères définitoires d'une racine prédicative. En d'autres termes, tous les emplois prédictifs auto-

¹ Nous avons emprunté la notion d'équivalence prédicative à Salah Mejri qui l'a défini dans sa communication intitulée « Equivalence monolexicale des séquences figées » présentée lors du colloque franco-coréen organisé par le Laboratoire de linguistique informatique de l'Université Paris 13 en novembre 2006.

nomes constituerait ce pôle. La zone qui sépare l'équivalence totale et la rupture totale comporterait toutes sortes de contraintes syntaxiques et sémantiques portant sur des emplois d'unités prédictives traitées comme des entrées lexicographiques.

Ce continuum des racines prédictives peut se présenter comme suit :



L'équivalence prédictive serait définie par une équivalence lexicale, corroborée par une équivalence syntaxique, qui donnerait lieu à une équivalence sémantique.

2. L'équivalence prédictive : morphologie et emploi

2.1. Deux types d'équivalence prédictive

2.1.1. Equivalence strictement sémantique

Elle concerne un type particulier de prédicats morphologiquement hétérogènes, appartenant à des classes sémantiques homogènes, qu'on appelle classes d'objets de prédicats, définies à partir de propriétés syntactico-sémantiques. Ces prédicats peuvent appartenir à différentes parties du discours : verbe, nom, adjetif, etc. Leur regroupement dans une même classe sémantique n'est pas rattaché à une connaissance du monde mais toujours basé sur des propriétés linguistiques qui ressortissent à la syntaxe et à la sémantique. L'équivalence prédictive sera définie sur la base d'une équivalence sémantique, corroborée d'une équivalence syntaxique. Deux prédicats sémantiquement associés ne peuvent pas appartenir à une même classe si leur fonctionnement syntaxique est différent. P.A. B u v e t et alii (2005 : 128)² donnent

² Une description détaillée d'une classe sémantique appelée prédicats d'<affect> a été réalisée au sein du laboratoire Lexiques, Dictionnaires, Informatique (LDI) par P.A. B u v e t, Ch. G i - r a r d i n, G. G r o s s et C. G r o u d. Cette étude a eu pour objet l'ensemble des formes (verbes,

l'exemple des prédictats *irritation* et *colère* qui, malgré leur proximité sémantique, ont été répartis dans deux classes disjointes puisqu'ils sont actualisés différemment :

*Luc (*conçoit de la + éprouve de la + est en + se met en + ressent de la colère)*

*Luc (conçoit de la + éprouve de la + *est en + *se met en + ressent de la irritation)*

Toutefois, des prédictats tels que *respect* et *estime*, sont regroupés sous une même classe sémantique, celle des prédictats de <respect>, étant donné qu'ils sont sémantiquement proches et syntaxiquement semblables :

Luc a du respect pour Paul.

Luc a de l'estime pour Paul.

2.1.2. Equivalence prédicative morphologique

Si nous reprenons l'exemple du prédictat *respect* cité ci-dessus, nous soulignons la possibilité de le remplacer par un prédictat verbal ou adjectival sémantiquement équivalent :

Luc respecte Paul.

Luc est respectueux de Paul.

Ce qui intéresse notre propos dans ce qui suit est bien ce type d'équivalence basée sur une parenté morphologique entre les différents prédictats sémantiques. Il en est de même du prédictat nominal *estime*, et ses correspondants morphologiques : *estimer*, *estimé* et *estimable*.

Toutefois, il serait intéressant de signaler deux faits :

- l'équivalence prédicative à base morphologique concerne les mots, en tant qu'« unités unilexicales »³ : qu'elles soient monolexicales ou polylexicales ;

adjectifs et noms) que recouvrent les prédictats sémantiques se rapportant à l'intériorité mentale des êtres humains. La définition qui en est proposée est la suivante : « Les prédictats d'<affect> sont des adjectifs, des noms et des verbes en rapport avec des états psychologiques contingents qui sont de l'ordre du ressenti » (2005 : 127).

³ S. M e j r i (2006 : 214) redéfinit le mot en tant qu'unité de la troisième articulation du langage. Selon lui, le mot est une unité unilexicale, qu'elle soit monolexicale ou polylexicale, qui a un fonctionnement unique global. Définie de la sorte, la notion de mot transcende la distinc-

- l'équivalence (morphologique, sémantique et syntaxique) est tributaire de la notion d'emploi. Les unités étudiées sont décrites à partir de leurs emplois dans des phrases simples (les prédictats élémentaires) ou des phrases complexes (le cas des adverbes intervenant dans une prédication de second ordre).

2.2. Equivalence monolexicale des unités polylexicales

L'étude des racines prédictives ne peut pas faire l'économie des séquences polylexicales à partir du moment où l'on postule une équivalence entre les unités monolexicales et les unités polylexicales. Trois cas de figure se présentent :

- quand l'unité polylexicale est en concurrence avec une unité monolexicale : tel est le cas dans l'adverbial *à l'aveuglette* correspondant⁴ à l'adverb *aveuglément* dans :

*Je dois condamner un terrorisme qui s'exerce (**aveuglément / à l'aveuglette**) dans les rues d'Alger par exemple, et qui un jour peut frapper ma mère ou ma famille (Le Monde 2002).*

*Nous travaillons dans l'urgence (**à l'aveuglette / aveuglément**) (Le Monde 2002).*

- quand la création de l'unité polylexicale répond à un besoin lexical : prenons l'exemple de l'adjectival *en voyage* dont la formation sert à combler une lacune au niveau de la dérivation adjetivale ; l'absence d'un prédictat adjetival formé par suffixation pour véhiculer le contenu prédictif [N0 <hum> fait un voyage] fait place à une suite polylexicale formée d'une préposition + un nom prédictif [N0 <hum> est en voyage] et introduite au moyen du verbe support *être* ; deux critères, touchant aux propriétés linguistiques propres à un adjectif, président à ce classement : la fonction attribut et la pronominalisation :

tion entre mots dérivés et mots figés, et met sur le même niveau unités construites avec des formants autonomes et unités construites avec des formants non autonomes.

⁴ La substitution n'est peut être pas possible dans tous les emplois respectifs aux deux unités en question. Elle est plus difficile quand l'adverbial *à l'aveuglette* modifie un prédictat nominal, comme dans :

Limiter les pertes civiles, les combats actuels, incluant des tirs à l'aveuglette sur des quartiers insurgés [...]. (Le Monde 2007)

* *Limiter les pertes civiles, les combats actuels, incluant des tirs aveuglément sur des quartiers insurgés.*

George Bush est en voyage officiel dans plusieurs pays africains (Le Monde 2002).

George Bush est en voyage officiel dans plusieurs pays africains. Il l'est depuis quelques jours.

- quand les deux unités lexicales coexistent mais avec des sens différents comme dans le cas de *dangereux* et *en danger* : la racine morphologique est la même, mais ces deux unités ne peuvent pas se substituer l'une à l'autre, puisqu'elles ne véhiculent pas la même valeur sémantique ; appliquées à un même sujet N0 <hum> et profitant de la même actualisation au moyen du verbe support *être*, ces deux prédictats adj ectivaux ont deux sens différents :

M. Mateen est allé au commissariat pour dire qu'il était en danger (Le Monde 2002).

* *M. Mateen est allé au commissariat pour dire qu'il était dangereux.*

Ils sont à distinguer, même si morphologiquement on peut établir une sorte de parenté. Ils ne peuvent pas avoir le même argument en position sujet. Un humain sujet ne peut pas être à la fois dangereux et en danger. Il est soit actif, donc dangereux en exerçant une violence quelconque sur un autre argument humain passif, qui lui-même serait en danger.

- quand les deux unités ont le même sens mais n'entretiennent aucun lien morphologique : tel est le cas de l'adjectif *branché* et son correspondant polylexical *à la page*.

A l'heure des nouvelles technologies audiovisuelles, un festival qui se veut à la page ne saurait faire que des propositions instrumentales ou orchestrales (Le Monde 2002).

→ *A l'heure des nouvelles technologies audiovisuelles, un festival qui se veut branché ne saurait faire que des propositions instrumentales ou orchestrales.*

On voit bien cet ouvrage entre les mains d'étudiants branchés et, si possible mais pas nécessairement, friqués (Le Monde 2002).

→ *On voit bien cet ouvrage entre les mains d'étudiants à la page et, si possible mais pas nécessairement, friqués.*

On rejoint, à travers ce dernier exemple, l'idée d'équivalence prédicative strictement sémantique qu'il serait sans aucun doute intéressant d'étudier. Mais ceci n'est pas notre propos.

2.3. Equivalence prédictive et emploi

La notion d'équivalence prédictive est intimement liée à celle d'emploi, et ce pour les raisons suivantes :

- 1) la description d'un prédicat se fait obligatoirement à travers l'étude des paramètres définissant son emploi, tels que : le schéma et le domaine d'arguments, le sens, la forme morphologique, l'actualisation, les transformations, le domaine et la traduction ;
- 2) l'équivalence prédictive ne peut se faire que si la description du prédicat obéit aux conditions suivantes :
 - une équivalence du sens prédictif,
 - une équivalence du schéma d'arguments,
 - une similitude d'actualisations et de restructuration.

Or, ces conditions définissent en réalité l'emploi d'un prédicat.

Pour établir un rapport d'équivalence entre les différentes formes du prédicat, il faut considérer les différents emplois de ce prédicat. Chaque emploi a un sens et chaque sens doit être décrit à part entière et d'une manière autonome. Cette méthodologie du dégroupement des emplois permet à elle seule d'établir des liens de correspondance entre les emplois. La somme de ces correspondances déterminera à la fin le degré d'équivalence du prédicat en question, et plus particulièrement de la racine prédictive donnant lieu à des formes morphologiques variables.

3. Le cas d'une racine prédictive

Notre objet d'étude est la racine prédictive définie comme une base qui a un contenu prédictif et à partir de laquelle on forme des unités morphologiquement apparentées (verbe, adjetif, nom, adverbe, séquence verbale, séquence adjectivale, séquence adverbiale et séquence nominale) et qui répondent aux critères suivants :

- une racine commune,
- un même sens,
- un même domaine d'arguments,
- une même disposition des arguments,
- un même aspect.

La description des racines prédictives s'effectue selon les propriétés linguistiques suivantes : (i) le schéma d'arguments ; (ii) les propriétés sémantiques ; (iii) les formes du prédicat ; (iv) les constructions ; (v) les prédicats

appropriés ; (vi) l'actualisation ; et une dernière catégorie (vii) qui regroupe les propriétés diverses.

Compte tenu de ces paramètres, nous examinerons dans ce qui suit le cas de la racine prédicative **étud-** afin de mesurer le degré d'équivalence prédictive existant entre les différentes formes morphologiques du prédicat.

Trois formes dérivent de la racine⁵ **étud-** :

- une forme verbale : *étudier*,
- une forme nominale : *étude*,
- cinq formes adjectivales : *étudiant*, *étudié*, *à l'étude*, *d'étude*, *en étude*.

3.1. Racine prédicative et classe sémantique

Dans le cadre de la modélisation de la langue, des classes sémantiques, qu'on appelle également hyper-classes ont été établies afin de faciliter le traitement, la description et la catégorisation des unités lexicales. Elles sont fondées uniquement sur des propriétés linguistiques et non sur une appréhension intuitive du monde, et concernent les prédicats ainsi que les arguments. Quatre classes sémantiques de prédicats ont été dégagées : les actions, les états, les événements et les humains. Des critères linguistiques facilitent leur reconnaissance et leur délimitation. Le principe fondamental permettant la validation de chaque classe est bien évidemment l'homogénéité à la fois syntaxique et sémantique.

En revanche, les limites entre ces différentes classes ne sont pas tranchées et un même prédicat peut appartenir à la fois à deux classes sémantiques différentes.

Si nous prenons l'exemple du substantif *étude*, nous constatons qu'il appartient à l'hyper-classe des actions, à la classe sémantique <analyse> dans un exemple comme :

Catherine Tasca, la ministre de la culture et de la communication, a demandé mercredi à la direction du développement des médias de procéder à une étude pour déterminer l'impact économique et rédactionnel des quotidiens d'information gratuits en France et dans les autres pays européens (Le Monde 2002).

Cependant, ce même prédicat peut appartenir à une autre sous-classe sémantique comme dans les exemples suivants où il désigne un <écrit> :

⁵ Parler de la racine **étud-** et de ses dérivés n'implique en aucun cas la prise en considération de l'approche diachronique de la dérivation. Le verbe *étudier* est dérivé de l'ancien français « *estudie* ». Les rapprochements effectués sont strictement synchroniques.

Trois études, publiées les unes après les autres, sur la pauvreté, les allégements de charges sociales [...] (Le Monde 2002).

Dans une étude datée du 18 mars, ils indiquent que leur opinion positive sur les sociétés d'assurance [...] (Le Monde 2002).

Les auteurs de cette étude rappellent que la plupart des travaux précédents sur ce sujet n'avaient pas mis en évidence [...] (Le Monde 2002).

Le prédicat d'action *étude* peut avoir une lecture événementielle quand il est actualisé de la sorte :

De nombreuses études sur Colette (1873–1954) se sont succédées, de mieux en mieux documentées.

A l'occasion d'une étude sur le groupe Lagardère [...].

A la suite d'une étude montrant des résultats décevants pour un des futurs médicaments [...].

Par ailleurs, si nous nous tenons à la mention faite dans l'entrée lexicographique *étude*, il nous serait presque impossible de distinguer deux emplois différents de ce substantif :

- un emploi prédicatif : *procéder à une étude, faire une étude...*,
- un emploi argument : *poursuivre des études de philosophie, les études primaires.*

Pour déterminer les différentes valeurs sémantiques d'un prédicat, il faut en discriminer les emplois et examiner pour chaque emploi l'actualisation et les restructurations.

3.2. Racine prédicative et actualisation

Il convient, tout d'abord, de définir l'actualisation du point de vue du modèle des classes d'objets car elle n'a pas les mêmes portées selon les théories linguistiques. En effet, selon ce modèle qui postule une hiérarchisation syntaxico-sémantique au sein de la phrase, ce sont les prédicats qui prévalent sur les arguments et les sélectionnent. L'interprétation de la phrase est dès lors tributaire des relations entre le prédicat et ses arguments et de l'actualisation des catégories grammaticales inhérente à la réalisation de l'énoncé. L'actualisation regroupe, dans ce sens, tous les éléments qui assurent la liaison ou la combinaison entre le prédicat et ses arguments dans une phrase simple. Les actualisateurs peuvent correspondre à des verbes supports, à des prépositions, à des déterminants, à des flexions, etc. suivant la partie du discours à laquelle appartient le prédicat.

3.2.1. Les verbes supports

Deux types de verbes supports sont en œuvre : ceux qui actualisent le prédicat nominal (ils sont plus nombreux) et ceux qui sont propres au prédicat adjectival.

Pour ce qui est de la première catégorie, elle peut inclure d'autres sous-classes définies à partir de critères sémantiques relatifs à la classe sémantique du prédicat étude. Nous recenserons les classes suivantes :

- 1) les supports basiques : *faire, effectuer, réaliser, procéder à, se livrer à, pratiquer,*
- 2) les supports appropriés : *mener une étude,*
- 3) les supports passifs : *subir, faire l'objet de,*
- 4) les supports aspectuels :
 - inchoatif : *entamer, aborder, débuter, lancer, esquisser, ébaucher, attaquer, entreprendre, inaugurer,*
 - intensif : *s'adonner,*
 - itératif : *multiplier, refaire, répéter, reprendre,*
 - progressif : *poursuivre, prolonger, continuer, développer,*
 - terminatif : *achever, parachever, terminer, suspendre, interrompre, abandonner, achever, arrêter, interrompre, prolonger.*

Les verbes supports spécifiques aux adjectifs sont moins nombreux, mais ceci ne les empêche pas de véhiculer différentes valeurs aspectuelles, d'autant plus que les formes adjectivales dérivées de la racine *étud-* sont nombreuses.

Nous pouvons signaler une équivalence sémantique, basée sur une disparité morphologique entre l'unité adjectivale monolexique *étudié* et son correspondant polylexical *à l'étude*. Ces deux prédicats adjectivaux sont substituables :

Un projet était à l'étude pour amener l'électricité dans toutes les boutiques du passage.

Un projet était étudié⁶ pour amener l'électricité dans toutes les boutiques du passage⁷.

Pour le prédicat adjectival *étudiant*, la correspondance devient plus difficile à établir puisqu'il s'agit essentiellement d'un adjectif relationnel employé comme épithète :

C'est un mouvement étudiant / Il vit un malaise étudiant

⁶ Il s'agit d'un participe passé qui peut avoir ici, à côté de l'interprétation passive, une interprétation adjectivale.

⁷ Nous reviendrons sur la différence aspectuelle entre les deux adjectifs.

Dans ces deux cas de figure, l'adjectif ne peut être en relation avec le nom prédictif *étude*, ni le verbe *étudier*. C'est dans ce sens que l'adjectival *en étude* semble combler une lacune de la dérivation puisqu'il sert à véhiculer le même contenu prédictif :

L'une des victimes était en étude à Al-Najah.

Il en est de même pour l'unité polylexicale adjectivale *d'étude* qui ne peut pas figurer en position attribut :

Un stage d'étude / un instrument d'étude.

3.2.2. La détermination

Outre les verbes supports, l'actualisation du prédicat nominal est prise en charge également par les déterminants qui l'accompagnent. Pour le prédicat verbal et adjectival, nous considérerons qu'elle est plus simple puisqu'elle concerne les arguments et est, de ce fait, beaucoup plus libre. Nous porterons notre intérêt dans ce point sur la description des déterminants du prédicat afin de montrer l'impact de cette actualisation sur les valeurs aspectuelles véhiculées par le prédicat et sur le degré d'équivalence mesuré.

Un prédicat tel que *étude* peut être actualisé comme suit :

La magistrate a demandé à un expert de faire une étude comparative des données recueillies auprès des autorités.

Nous avons fait faire une étude juridique : la loi française est inopérante.

Les deux frères font des études supérieures.

Marcel Pacaut fit ses études à l'institution Saint-Gildas à Charlieu.

Il accepte le déterminant indéfini (singulier et pluriel), le déterminant possessif. En revanche, il faut préciser que le blocage ne vient pas de la détermination, mais de l'incompatibilité entre la valeur véhiculée par la combinatoire verbe support + déterminant + nom prédictif et le prédicat verbal correspondant (s'il en existe un). Autrement dit, la modification du déterminant a pour impact de changer le sens du prédicat comme dans :

Les deux frères font des études supérieures.

qui a le sens de poursuivre un enseignement supérieur et qui n'accepte pas les quantificateurs :

→ * *Les deux frères font (trois / beaucoup d') études supérieures.*

Mais, peut-on imaginer la phrase suivante :

**Les deux frères font beaucoup d'études.*

dans le sens de faire une analyse détaillée et où le prédicat nominal accepterait le quantificateur. Ce qui ne serait pas le cas avec le verbe support itératif *reprendre* :

**Les deux frères ont repris beaucoup d'études.*

Avec le support itératif, nous avons une contrainte supplémentaire et seuls ces deux types de déterminants co-référentiels sont possibles :

Les deux frères ont repris leurs études.

Les deux frères ont repris les études.

Nous observerons donc que la nature de la détermination permet de distinguer les différents emplois du prédicat nominal en question.

3.3. Racine prédicative et valeurs aspectuelles

Si nous reprenons l'exemple cité ci-dessus de la paire adjectivale :

Un projet était à l'étude pour amener l'électricité dans toutes les boutiques du passage.

Un projet était étudié pour amener l'électricité dans toutes les boutiques du passage.

nous constatons qu'ils n'ont pas la même valeur aspectuelle. Si la première phrase véhicule l'aspect incompli, la deuxième, quant à elle, exprime l'aspect accompli du procès. Cette distinction n'est pas liée à la valeur temporelle du verbe support *était*, puisqu'il est le même.

Les paraphrases qui suivent permettent de mettre en évidence cette opposition aspectuelle :

→*Un projet était proposé à l'étude pour amener l'électricité dans toutes les boutiques du passage.*

→**Un projet était proposé à étudier pour amener l'électricité dans toutes les boutiques du passage.*

L'apposition est incompatible avec l'aspect inaccompli, d'où :

- *Etudié, le projet a été accepté.*
- **A l'étude, le projet a été accepté.*

Par ailleurs, cet adjectif *étudié* entretient, certes, un rapport de correspondance avec les prédicats nominal et adjectival, mais pas dans tous les cas de figure. Puisqu'il s'agit d'une diathèse différente, il y a une contrainte sur le choix du verbe support et de la construction verbale :

- Le projet est étudié.*
- = *Le projet a fait l'objet d'une étude.*
- = *Le projet a été étudié par la commission.*

Contrairement à l'équivalence de nature aspectuelle qu'on pourrait établir entre le prédicat verbal *étudier* et son correspondant nominal *étude* au moyen respectivement des temps verbaux ou des semi-auxiliaires aspectuels et des verbes supports comme dans :

- Il commence à étudier les mathématiques.*
- Il entame des études de mathématiques.*

le prédicat adjectival *en étude* semble présenter quelques incompatibilités quant à la combinatoire aspectuelle :

- * *Il commence à être en étude.*
- * *Il s'est mis en étude.*

Nous envisageons cette possibilité pour l'expression de l'aspect progressif ou continuatif :

Il est en étude à l'université → *Il demeure en étude à l'université.*

En guise de conclusion

L'observation de quelques cas de racines prédictives fait apparaître les constats suivants :

- l'actualisation des racines prédictives est un phénomène irrégulier ;

- l'expression des catégories grammaticales comme l'aspect varie énormément selon les parties du discours ;
- les parties du discours offrent, de par leurs spécificités et les particularités de leurs syntaxes respectives, diverses possibilités qui ont un impact direct sur les différentes valeurs et nuances sémantiques véhiculées par les prédictats ;
- l'équivalence prédicative se réalise au niveau des emplois et non des unités lexicales.

Tenant compte de ces remarques, le rapprochement entre les unités morphologiquement apparentées peut faire l'objet d'un jeu d'équivalence prédicative et donner un lieu à un dictionnaire qui comporterait tous les éléments descriptifs partagés.

Références

- Buvet P.A., Girardin Ch., Gross G., Groud C., 2005 : « Les prédictats d'affects ». In : *Revue de linguistique et de didactique des langues*. Vol. 32 : *Sémantique des noms et adjectifs d'émotions*. Université Stendal de Grenoble, 123–143.
- Corbin D., 1991 : « La formation des mots : structures et interprétations ». *Lexique*, **10**, 7–30.
- Corbin D., 1997 : « La représentation d'une “famille” de mots dans le *Dictionnaire dérivationnel du Français* et ses corrélats théoriques, méthodologiques et descriptifs ». *Recherches linguistiques de Vincennes*, **26**, 5–38.
- Fuchs C., 1994 : *Paraphrase et énonciation*. Ophrys.
- Gobert F., éd., 2001 : *Le Glossaire bibliographique des sciences du langage*. Panormitis.
- Gross G., 2004 : « Classes sémantiques et description des langues ». In : *Lexique, syntaxe et lexique-grammaire. Hommages au Prof. Maurice Gross. Linguisticae Investigationes*, Vol. 24, Hors série, 231–238.
- Gross M., 1975 : *Méthodes en syntaxe*. Paris, Hermann.
- Jakobson R., 2000 : « On Linguistic Aspects of Translation ». In : L. Venuti, ed. : *The Translation Studies Reader*. London, Routledge, 113–118.
- Mathieu-Colas M., 1996 : « Représentation de la polysémie dans un dictionnaire électronique ». In : *Lexicomatique et dictionnaires. IV^{es} journées scientifiques du réseau thématique « Lexicologie, Terminologie, Traduction », Lyon, France, Septembre 1995*. Montréal, AUPELF-UREF.
- Mejri S., 2004 : « Figement et continuum ». In : *Le continuum en linguistique. Actes du colloque du département d'arabe*. Faculté des lettres et des sciences humaines de Sousse, 219–231.

- Mejri S., 2006 : « Polylexicalité, monolexicalité et double articulation : la problématique du mot ». *Cahiers de lexicologie* [Garnier éditions], 89, 209–221.
- Mejri S., à paraître : « Les adjectivaux ambivalents : morphologie et prédication ». In : S. Mejri, ed. : *A la croisée des mots. Mélanges offerts au Professeur Taïeb Baccouche*. Faculté des lettres et des sciences humaines de Sousse.
- Mel'cuk I.A., Clash A., Polguère A., 2003 : *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Paris, Duculot.
- Neveu F., 2004 : *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris, Armand Colin.
- Vivès R., 1984 : « L'aspect dans les constructions nominales prédicatives : avoir, prendre, verbe support et extension aspectuelle ». *Linguisticae Investigationes*, 8 : 1, 161–185.
- Vivès R., 2004 : « Grille d'analyse pour les prédicats nominaux ». *Lexique, syntaxe et lexique-grammaire. Hommages au Prof. Maurice Gross. Linguisticae Investigationes*, Vol. 24, Hors série, 641–647.

Références lexicographiques et ressources électroniques

Le Trésor de la Langue Française (version CD Rom)

Frantext

Le Monde